



POLICE MUNICIPALE DE CARCANS
 ----- 06.08.70.90.09 -----



MAIRIE DE CARCANS
 2A route d'Hourtin

FICHE DE SURVEILLANCE DOMICILE

FICHE N°

A remettre à l'accueil de la mairie - 48h au plus tard avant le départ

Pour tous les séjours de 5 jours consécutifs minimum et 21 jours consécutifs maximum (du 15 septembre au 15 Juin)

1/ IDENTIFICATION DU RÉQUERANT

NOM, PRÉNOM (en lettres majuscules) :
 ADRESSE :
 TYPE D'HABITATION :
 TELEPHONE FIXE : PORTABLE :
 DATE DE DÉPART :/...../..... DATE DE RETOUR :/...../.....

2/ PERSONNE AUTORISÉE À ENTRER AU DOMICILE EN VOTRE ABSENCE (famille, voisin ...)

NOM, PRÉNOM (en lettres majuscules) :
 ADRESSE :
 TELEPHONE FIXE : PORTABLE :

3/ CONTACT DURANT VOTRE ABSENCE

NOM, PRÉNOM (en lettres majuscules) :
 ADRESSE COMPLÈTE :
 TELEPHONE FIXE : PORTABLE :

4/ OBSERVATIONS PARTICULIÈRES

- Disposez-vous d'une alarme ? NON* OUI* → Société :
 Adresse :
 Téléphone :
- Des pièges sont-ils présents ? NON* OUI*
- Avez-vous des ANIMAUX ? CHIEN* CHAT* AUTRES*
- Autres observations :

5) AUTORISATION

Je soussigné(e), autorise* n'autorise pas* la Police Municipale à entrer sur ma propriété pour y effectuer une ronde de surveillance extérieure, en excluant toute entrée dans les locaux.

Fait à Carcans, le
 Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »

La commune de Carcans ne pourra être recherchée en responsabilité en cas de dommages ou de dégradations qui pourraient être constatés sur la propriété.
 * Rayer les mentions inutiles